



# L'alimentation en eau potable



## Présentation générale

L'alimentation en eau potable, qui comprend la production, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine, a connu un essor important entre 1950 et 1980. De nombreuses conduites de distribution en place actuellement ont été posées lors de cette période.

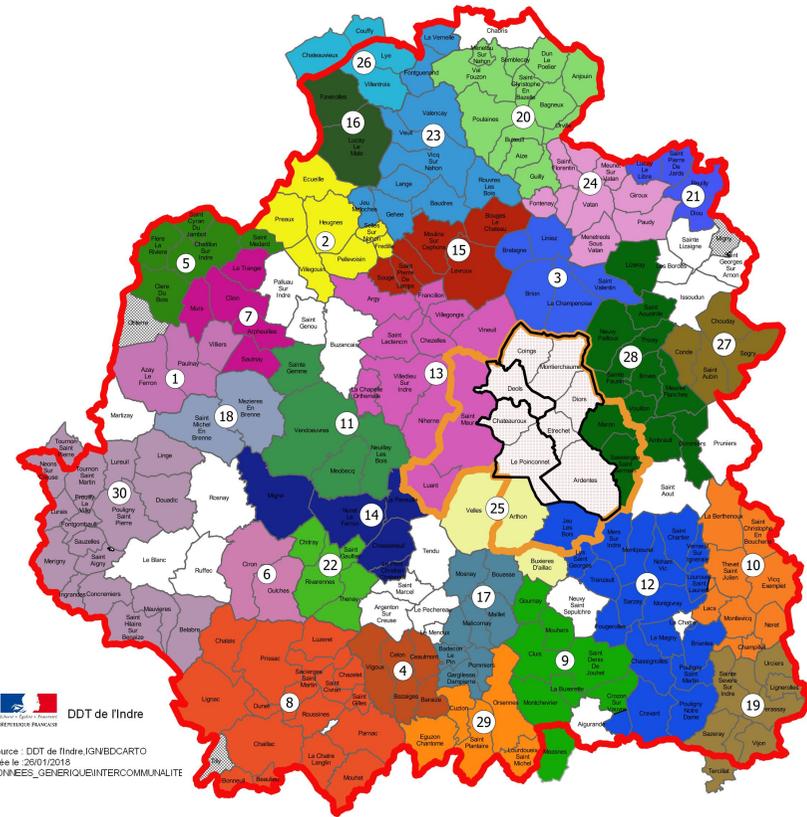
Conformément au code de l'Environnement (article L211-1), l'alimentation en eau potable constitue un usage de l'eau prioritaire.

Les ressources en eau potable doivent être préservées en quantité comme en qualité. Ainsi, il revient aux collectivités gestionnaires d'un service d'eau de protéger leurs captages, de veiller à la performance de leurs réseaux et, si nécessaire, d'engager des démarches pour reconquérir la qualité de la ressource (captages prioritaires).

La fourniture d'une eau conforme à la réglementation sanitaire, ainsi que la sécurisation de la distribution, font également partie des obligations qui incombent aux collectivités compétentes en matière d'eau potable.

Des données sur les services publics d'eau sont consultables sur le site internet du SISPEA (systèmes d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement) : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

Carte des services d'eau potable de l'Indre



DDT de l'Indre  
Source : DDT de l'Indre, IGVBCARTO  
Créé le 28/01/2018  
DONNEES\_GENERIQUEINTERCOMMUNALITE

- EPCI hors département
- Châteauroux Métropole
- SIAEP de AZAY LE FERRON - 1
- SIAEP d'ECUILLE-PELLEVOISIN - 2
- SIAEP de BRION - 3
- SIAEP de CELON - 4
- SIAEP de CHATILLON SUR INDRE - 5
- SIAEP de CIRON - 6
- SIAEP de CLION SUR INDRE - 7
- SIAEP de TABLOUX - 8
- SIAEP de FAUZION - 9
- SIAEP de FIGNERAIE - 10
- SIAEP de la BRENNIE - 11
- SIAEP de la COUARDE - 12
- SIAEP de la PHILIPPIERE - 14
- SIAEP de LEVROUX - 15
- SIAEP de LUCAY-FAVEROLLES - 16
- SIAEP de MAILLET - 17
- SIAEP de MEZIERES-SAINT MICHEL - 18
- SIVOM de SAINT SEVERE - 19
- SIAEP de TABLOUX - 8
- SIAEP de SAINT CLEMENT - 21
- SIEPAC de la REGION de SAINT GAUTHIER - 22
- SIAEP de VALENCAY - 23
- SIAEP de WATAN - 24
- SIAEP de VELLE-ARTHON-BUXIERES - 25
- SIAEP de VILLENTROIS - 26
- SIAEP de COUSSERON - 27
- SIAEP de LIENNET - 28
- SIAEP du VAL DE CREUSE - 29
- SIER de FONTGOMBAULT - 30
- Services de la CACM (3 services)
- Communes indépendantes

## Contacts

### Qualité de l'eau et protection de la ressource :

ARS Centre-Val de Loire / délégation départementale de l'Indre

Cité Administrative – boulevard George Sand BP587 – 36 019 CHATEAUROUX Cedex

02 38 77 33 85 - @ [ars-centre-dd36@ars.sante.fr](mailto:ars-centre-dd36@ars.sante.fr)

Correspondant actuel : Didier BLANCHARD

### SISPEA et captages prioritaires

DDT36/SATTE/UCP (Service d'Appui Transversal et Transition Energétique/Unité Connaissance et Prospective)

DDT36 – Cité Administrative – boulevard George Sand – CS 60 616 – 36 020 CHATEAUROUX Cedex

02 54 53 26 84 - @ [ddt-satte-ucp@indre.gouv.fr](mailto:ddt-satte-ucp@indre.gouv.fr)

Correspondant actuel : Denis CHARPENTIER



### Travaux (financeurs potentiels)

Agence de l'eau Loire-Bretagne - 02 38 51 74 94

Conseil Départemental de l'Indre / DATEER - 02 54 27 34 36



F I C H E  
C O N T A C T